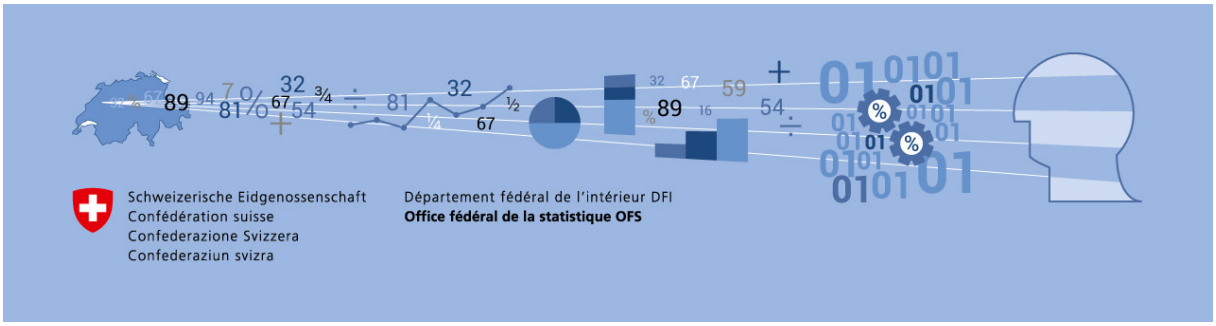


Communiqué de presse

Embargo: 28.04.2025, 8h30

14 Santé

Coûts et financement du système de santé en 2023

Le coût du système de santé a augmenté de 2,4% en 2023

En 2023, le système de santé suisse a coûté 94 milliards de francs, soit 2,4% de plus que l'année précédente. Le financement du système de santé a été assuré à plus de 60% par les ménages, qui ont payé directement de leur poche ou se sont acquittés de primes d'assurance-maladie. Pour 2024, la croissance des coûts devrait dépasser les 3% selon les estimations de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Les coûts des prestations de soins, fournis entre autres par les hôpitaux, les cabinets médicaux et les institutions médico-sociales, ont augmenté de 6,0% entre 2022 et 2023. La croissance des coûts des biens de santé, qui comprennent les médicaments et les appareils thérapeutiques, a été un peu plus faible (+3,4%). En 2023, soins et biens de santé représentaient ensemble plus des trois quarts des prestations du système de santé en termes de coûts.

Forte baisse des dépenses de prévention

En 2023, les dépenses pour la prévention ont diminué de 53,5% par rapport à 2022, année encore marquée par la pandémie du COVID-19. Les dépenses de prévention constituaient moins de 2% des coûts de la santé en 2023. Les analyses de laboratoire ont également connu une baisse de coûts, de 8,9%. La croissance des coûts des prestations de radiologie s'est en revanche poursuivie (+7,0%). Enfin, l'augmentation des coûts de l'administration du système de santé, qui correspondent essentiellement aux charges administratives des assureurs, a été particulièrement prononcée en 2023 : +9,6%.

Une augmentation de 7% des coûts des cabinets médicaux

Les établissements hospitaliers sont les principaux fournisseurs de prestations en termes de coûts : 36,3% du total en 2023. Les coûts des hôpitaux ont augmenté de 4,5% entre 2022 et 2023. En comparaison, la croissance des coûts a été de 7,1% pour les cabinets médicaux, toutes spécialisations confondues, et de 4,6% pour les institutions médico-sociales. Les services de soins et d'aide à domicile ont connu un accroissement des coûts particulièrement marqué en 2023 (+7,9%), mais ils représentaient moins de 4% du total des coûts de la santé.

De grandes différences entre les cantons

En 2023, les coûts de la santé étaient les plus élevés dans le canton de Bâle-Ville (13 600 francs par habitant). À l'autre extrême, dans le canton de Zoug, les coûts étaient inférieurs de presque 40% (8600

francs par habitant). La part des coûts liés aux prestations ambulatoires allait de 53,4% dans le canton de Genève à 34,8% dans le canton d'Uri.

La majorité du financement de la santé repose sur les ménages

Les ménages privés sont la source de financement des prestations de santé la plus importante. En 2023, ils ont assuré 21,8% du financement du système de santé sous la forme de paiements directs, en sortant l'argent directement de leur poche, et 39,5% sous la forme de contributions indirectes, principalement via le paiement de primes d'assurance-maladie. Les pouvoirs publics, surtout les cantons, ont supporté l'essentiel du financement restant. Les dépenses des ménages ont augmenté de 4,7% entre 2022 et 2023, celles des cantons de 1,9%.

La statistique des coûts et du financement du système de santé

La statistique des coûts et du financement du système de santé est une statistique de synthèse établie par l'OFS à partir de différentes sources. Elle permet d'évaluer chaque année les coûts de production, les dépenses et le financement des biens et services du système de santé suisse. La statistique s'appuie sur la méthodologie internationale du système de comptes de la santé SCS (Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE], Eurostat, Organisation mondiale de la santé [OMS] [2011], A System of Health Accounts, Publications OCDE).

Renseignements

Jonas Tschantz, OFS, Section Services de santé, tél.: +41 58 465 90 97,
e-mail: jonas.tschantz@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2025-0279
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch/
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a eu accès aux informations statistiques contenues dans le présent communiqué de presse, de manière limitée, contrôlée et sous embargo, trois jours ouvrables avant leur mise à disposition du public.